



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre le collège Nicolas Conté,
l'académie de Lyon et le conseil départemental de la Loire

2017 - 2021

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE
2017 - 2021

SOMMAIRE

Préambule	4
1 Diagnostic	5
1-1 Contexte	
1-2 Points d'appui et d'amélioration	
1-3 Problématique de l'établissement et axes de progrès	
2 Objectifs stratégiques.....	8
3 Leviers stratégiques	11
4 Accompagnement (autorité académique et conseil départemental)	12
5 Durée du contrat	11
Annexe : les indicateurs	

PRÉAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

Le dialogue entre le collège et les autorités académiques doit reposer sur des objectifs partagés et des engagements pour les atteindre. Il doit promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif.

Véritable outil de pilotage stratégique des collèges, le contrat d'objectifs permet de conforter le dialogue entre l'établissement et les autorités académiques. Il favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement et les autorités académiques pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire n°2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

Un guide de la contractualisation, élaboré conjointement par les académies de Grenoble et de Lyon, est mis à la disposition de tous les chefs d'établissements au sein de l'intranet IDÉAL dans l'« Espace établissements » rubrique «Outils de Pilotage», ou rubrique «Documents communs» (dossier «guide de la contractualisation»).

Ce guide formalise les différentes étapes d'élaboration du contrat d'objectifs ainsi que les modalités de suivi et d'accompagnement de cette démarche par l'académie.

1 DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par l'établissement, qui sera partagé lors de la phase de dialogue avec l'autorité académique.

Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ Eléments de contexte : caractéristiques du collège, du public accueilli et inscription territoriale

QUI SONT NOS ÉLÈVES ?

Le collège Nicolas Conté est un établissement rural, situé dans une zone enclavée. Il accueille 428 élèves et couvre un large secteur de recrutement (Saint-Symphorien de Lay, Régný, Saint-Just-la-Pendue, Saint-Victor-sur-Rhins, Lay, Montagny, Neaux, Pradines, Vendranges, Fourneaux, Combre...).

La moitié des élèves est d'origine sociale défavorisée (bien au-dessus de la moyenne académique). Néanmoins, le taux de boursiers – et notamment le taux de boursiers à taux 3 – demeure inférieur à la moyenne académique.

NOS EFFECTIFS.

Après une hausse marquée des inscriptions en 6^{ème} en 2010 et leur maintien à un niveau élevé les années suivantes, les effectifs sont en hausse constante depuis 2012.

NOTRE VIE D'ÉTABLISSEMENT.

La Vie scolaire s'est stabilisée ces dernières années et les enseignants, en majorité jeunes, se sédentarisent. Ces deux éléments induisent un encadrement éducatif et pédagogique satisfaisant bien que perfectible. Transportés le plus souvent par bus, la plupart des élèves restent toute la journée au collège, ce qui explique la grande implication de la Vie scolaire dans leur prise en charge.

Le climat est bon : très peu de conseils de discipline ces dernières années, même si la seule sanction qui en a découlé a été une exclusion définitive de l'établissement.

Autres facteurs permettant de mesurer la qualité du climat scolaire :

Qualité des espaces et des temps	Présence d'adultes dans tous les lieux - surveillance des lieux en particulier lors des temps « libres » c'est-à-dire sans activités encadrées		X	
	Existence d'un cadre architectural offrant des possibilités de lieu d'apaisement, de rassemblement, d'espace intime, de lieu pour recevoir et qui prête attention au confort, à la décoration	X		
	Qualité et propreté des locaux (sanitaires y compris), dégradations réparées rapidement			X
	Accessibilité des locaux		X	

	Autorité et responsabilité assumées, transgressions des interdits ou des règles traitées par des punitions et des réponses éducatives adaptées			X
	Respect et sécurité des affaires personnelles des élèves.			X
	Qualité de l'alimentation, marque d'attention aux élèves et facteur de convivialité.			X
Dynamique et stratégies d'équipe	Cohésion des équipes éducatives		X	
	Direction impliquée dans le travail éducatif.			X
	Existence de procédures de régulation des conflits, tensions inhérentes à toute équipe. Espaces d'analyse et d'élaboration des pratiques.	X		
	Bonne communication des informations.		X	
	Dimension effective des projets (construction, impact, suivi). Niveau de clarification et de formalisation écrite du projet et du fonctionnement. Procédures de décisions et délégations explicites.		X	
	Evaluation des projets et des actions. Existence de remédiation en fonction d'évaluation des actions.	X		
Prévention des violences et du harcèlement	Mesure des phénomènes de violence		X	
	Prise en compte des émotions des élèves lors des passages à l'acte ; soutien de l'institution et de l'équipe auprès des professionnels confrontés à une situation de crise		X	

2/ Points d'appui et d'amélioration

DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE...

Du fait d'une fluidité du parcours qui s'est installée dans le premier cycle, le collège Nicolas Conté, au fil des années, accueille moins d'élèves en retard. Nous bénéficions par ailleurs d'un confort relatif dans notre fonctionnement (E/D légèrement inférieur à la moyenne académique : 25,9 élèves par division en 2012 ; 23,6 en 2015).

... MAIS DES RÉSULTATS À AMÉLIORER.

Le taux d'accès de la 6^{ème} à la 3^{ème} s'est très nettement amélioré (diminution des redoublements et des départs en MFR). La scolarité de nos collégiens se termine globalement par une réussite très satisfaisante au DNB (contrôle continu favorable) et une très bonne acquisition du Socle commun. Cependant, les élèves d'origine sociale défavorisée réussissent moins au DNB que ceux issus de classes moyennes ou supérieures. Cet écart est néanmoins inférieur à celui constaté au niveau académique et la réussite des élèves d'origine sociale défavorisée au DNB progresse.

Au-delà du DNB et du Socle commun, un point d'attention crucial : les taux de passage en 2^{nde} générale et technologique comme en 2^{nde} professionnelle donnent moyennement satisfaction.

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

UNE AMBITION FREINÉE...

L'examen de l'orientation de nos élèves laisse apparaître un fort contraste (en 2015 et en 2016) entre la demande des familles pour un passage en 2^{nde} générale et technologique (AUGMENTATION : 64,1% de demandes en 2014 contre 74,2% en 2016) et les décisions prises en ce sens lors des conseils de classe (DIMINUTION : 71,9% en 2014 contre 67,4% en 2016). À noter une forte féminisation des passages en 2^{nde} générale et, parallèlement, une augmentation du taux de passage des garçons en 2^{nde} professionnelle.

De manière concomitante, les décisions de passage en 2^{nde} professionnelle diminuent au profit des passages en 1^{ère} année de CAP.

ET UNE FRAGILISATION DE CERTAINS PARCOURS ULTÉRIEURS.

Les élèves aux résultats excellents poursuivent dans cette voie puisque nous notons une très bonne réussite des élèves à l'issue de la 2^{nde} générale, avec notamment une augmentation des passages en série S. Les passages en ES et en L ont, eux, diminué (véritable chute, pour la L), vraisemblablement au profit des séries technologiques choisies par des élèves aux résultats moyens. Enfin, la catégorie « Autres situations » interpelle, alors même qu'aucun redoublement n'est intervenu et que les passerelles en 1^{ère} professionnelle ne se font pas chaque année.

Dans l'enseignement professionnel, le passage de la première année de CAP à la seconde est excellent. En revanche, le passage de la 2^{nde} professionnelle à la 1^{ère} professionnelle reste variable (taux inférieurs à ceux de l'académie). Les élèves en échec n'ont pas redoublé, ne sont pas allés en CAP. On les retrouve dans la catégorie « Autres situations » (décrochage ? vie active ?).

Après avoir été régulier depuis 2012, l'accompagnement des élèves, au premier rang desquels ceux en difficulté, semble s'être essouffé en 2015. Allant de pair avec une découverte du monde économique et professionnel encore à consolider, cet accompagnement constitue désormais un enjeu essentiel.

En résumé, l'évaluation des axes de progrès n^{os} 2 (*Conforter la politique d'ouverture culturelle, linguistique, scientifique, artistique et documentaire*) et 3 (*Développer la notion de citoyenneté, lutter contre toutes les formes de discrimination et améliorer le vivre ensemble*) est positive. À côté, l'axe de progrès n^o1 (*Conforter les résultats scolaires des élèves afin de construire des parcours d'orientation plus ambitieux*) reste à promouvoir.

2 OBJECTIFS STRATEGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

➤ **Objectif n°1. Le travail personnel des élèves.**

Pour pallier la difficulté des élèves fragiles à mener à bien leur travail personnel, y compris à la maison, il s'agit de :

- créer une continuité, à l'intérieur du cycle 3, entre l'école primaire et le collège pour une prise en charge au plus tôt de la difficulté scolaire en 6^{ème} :
 - o davantage de collaborations pédagogiques entre les enseignants des deux degrés
 - o réunion en juin des professeurs des écoles et des futurs professeurs principaux de 6^{ème} pour faire le point sur les élèves arrivants, contribuer à la constitution des classes et identifier au plus tôt les difficultés d'apprentissage et/ou de comportement).
- consolider divers dispositifs (soutien, dispositif « devoirs faits », tutorat entre élèves 3^{ème}/6^{ème})
- mettre en place une organisation pédagogique permettant à l'équipe Vie scolaire de participer à une gestion suivie du travail personnel des élèves avec utilisation du cahier de texte en ligne
- promouvoir, à l'intérieur du bassin, une meilleure connexion pédagogique entre enseignants de 3^{ème} et de 2^{nde} (échange de pratiques, notamment).

➤ **Objectif n°2. Des parcours d'orientation plus ambitieux.**

Il s'agit de :

- continuer à favoriser le passage en 2^{nde} générale
- d'obtenir des départs assurés en 2^{nde} professionnelle
- de limiter les départs de l'établissement en fin de 5^{ème}.

La construction de parcours d'orientation plus ambitieux reposera sur les pratiques suivantes :

- stage de découverte professionnelle en 4^{ème} et en 3^{ème} pour une éducation à l'orientation davantage construite dans la durée

- Forum des métiers
- différents modes de découverte des formations et des métiers (Forum des métiers à Roanne mais aussi une journée des métiers dans l'établissement, par exemple, avec la participation de professionnels et de parents)
- collaboration avec des entreprises dans et hors de l'établissement (visites d'entreprises)
- meilleure connexion pédagogique entre professeurs principaux de 3^{ème} et lycées professionnels
- collaboration accrue avec les familles dès le premier degré (représentations des parents quant à la scolarité) : la mallette des parents, le café des parents...

➤ **Objectif n° 3. Développer l'enseignement numérique.**

Les pratiques existantes témoignent de la volonté des enseignants de former les élèves à l'utilisation raisonnée du numérique, en lien avec les enseignements :

- actions pédagogiques transdisciplinaires et concrètes fondées sur une pédagogie de projets (opération « Vidéaste en résidence », production vidéo en Arts plastiques et participation au festival du court-métrage de Roanne), éducation aux médias et à l'information)
- utilisation de tablettes en Sciences Physiques et en SVT depuis 2014 (expérimentations et mesures)
- utilisation de manuels numériques en Mathématiques.

Objectif n°4. L'accès à la culture au sens large (arts, sciences, ouverture au monde...) dans le cadre d'une politique culturelle destinée à tous les élèves.

Dans l'esprit du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), il s'agit de construire, niveau après niveau, un ensemble de pratiques visant à apporter à chaque élève une culture la plus large possible (mise en place d'un « livret » personnel (Folios ou autre).

Pratiques culturelles prévues :

- voyage linguistique,
- éducation au développement durable,
- Collège au cinéma,
- prix littéraires et scientifiques,
- ateliers,
- visite de lieux historiques,

- rencontres et pratiques partagées avec des artistes (de type classe à Pac ou pratique plus ponctuelle),
- exposition de travaux d'élèves (partenariat annuel avec le Festival Bulles dans le Lac à Cublize ; et au collège),
- visites d'expositions (les biennales de design ou d'art contemporain de la région, le musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne...)

3 LEVIERS STRATÉGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et le Département.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

Objectif n°1. Le travail personnel des élèves.	Mise en route du cycle 3. Projets pédagogiques et éducatifs inter-dégrés (classe à PAC par exemple).
Objectif n°2. Des parcours d'orientation plus ambitieux.	Mise en œuvre du Parcours Avenir. Formations à l'intérieur de l'établissement (notamment temps de collaboration entre les personnels à aménager).
Objectif n° 3. Développer l'enseignement numérique.	Forte implication du Centre de documentation et d'information (liens avec Canopé). Ressources numériques (applications pédagogiques).
Objectif n°4. L'accès à la culture au sens large	Partenariat avec des lieux culturels Pratiques culturelles dans l'établissement, notamment à travers les enseignements dispensés Collège au cinéma Prix Label E3D

4 ACCOMPAGNEMENT (autorité académique et conseil départemental)

L'autorité académique identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

- Formation des personnels d'enseignement et d'éducation en lien avec les problématiques suivantes :
 - réflexion sur le travail personnel des élèves,
 - utilisation pédagogique des tablettes.
- Mise en œuvre du Parcours d'éducation artistique et culturelle.
- Aide des inspecteurs pour le développement d'un projet éducatif.

Conseil départemental

- Accompagner l'établissement dans le Parcours Avenir en lien avec la charte « entreprises et collégiens : la réussite en commun »
- Soutenir le développement des usages numériques au sein de l'établissement en collaboration avec l'Éducation Nationale dans le cadre du plan numérique « collèves numériques et innovation pédagogique »
- Aide à la prise en charge socio-éducative des élèves dans le cadre des missions du Département (faciliter les contacts avec les éducateurs, par exemple, pour permettre au collègue de lier scolarité et problématiques familiales)

5 DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat d'objectifs est conclu pour une durée de quatre ans. Il prend effet à partir du 1^{er} septembre 2017 (ou à la date de la dernière signature si elle est ultérieure). Il expire à la date du 31 août 2021. Il sera procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

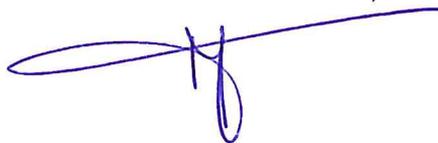
Ce contrat d'objectif doit être établi et signé en trois exemplaires originaux.

Date de présentation au Conseil d'Administration : 22 juin 2017.

Vote du Conseil d'Administration : POUR.

À Régnny, le 05/07/2017

Le chef d'établissement,



Vu, le 10.07.2017

L'inspecteur d'académie-

Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Loire

Jean-Pierre BATAILLER

A Lyon, le 19 juillet 2017
La Rectrice de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes
Rectrice de l'académie de Lyon
Chancelière des universités

La rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités
Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes



Françoise Moulin Civil

A St Etienne, le 13 NOV. 2017
Le Président du conseil départemental
d

Pour le Président
la Vice-présidente déléguée
de l'exécutif

Michèle MARAS



ANNEXE : LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible.

Objectif : Le travail personnel des élèves.

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre d'élèves inscrits/pris en charge (devoirs faits, tutorat, soutien...)	Une vingtaine d'élèves	Tous les élèves repérés en difficulté en 2016-2017 : ▪ une quinzaine en fin de 6 ^{ème} ▪ 3 élèves en fin de 5 ^{ème} ▪ 14 élèves en fin de 4 ^{ème}
Nombre d'élèves atteignant un degré satisfaisant ou très satisfaisant de maîtrise du cycle 3 dans un à quatre domaines du Socle commun	85 élèves (sur 113 élèves)	
Nombre d'élèves atteignant un degré insuffisant ou fragile de maîtrise du cycle 3 dans un à quatre domaines du Socle commun	27 élèves (sur 113 élèves)	Réduction de moitié au bout de deux ans ; le moins d'élèves possible au bout de quatre ans
Nombre d'élèves atteignant un degré satisfaisant ou très satisfaisant de maîtrise du cycle 4 dans un à quatre domaines du Socle commun	74 élèves (sur 103)	
Nombre d'élèves atteignant un degré insuffisant ou fragile de maîtrise du cycle 4 dans un à quatre domaines du Socle commun	29 élèves (sur 103)	Le moins d'élèves possible au bout de quatre ans

Objectif : Des parcours d'orientation plus ambitieux.

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre d'élèves s'orientant vers un CAP en apprentissage	9 élèves (sur 103)	Le moins d'élèves possible au bout de quatre ans
Participation des élèves et des familles aux portes ouvertes des lycées	?	Suivi à mettre en place (questionnaire ou autre) pour favoriser cette participation et en avoir un retour
Nombre d'élèves s'orientant en MFR	1 élève (sur 103 élèves de 3 ^{ème})	À continuer
Participation des parents aux réunions d'information	Moitié des parents environ pour chaque niveau	Au moins 80% des parents de chaque niveau
Participation des parents : a) entretiens d'orientation concertée b) présentation de métiers	a) Entretiens proposés à la plupart des parents b) Ø	a) À continuer b) Entre 5 et 10 parents a minima chaque année

Objectif : Développer l'enseignement numérique.

<i>Intitulé des indicateurs</i>	<i>Valeur initiale</i>	<i>Valeur cible</i>
Enquête (avant / après) déterminant l'utilisation de ressources pédagogiques numériques (portails disciplinaires Eduscol, Magistère, Eduthèque, English for schools, Viaeduc, D'col...)	Questionnaire à mettre en place	Chaque enseignant utilise régulièrement au moins 1 ou 2 de ces ressources
Utilisation de ressources pédagogiques numériques pour a) mener des séquences d'activité en classe (avec manipulation par les élèves) b) personnaliser les parcours d'apprentissage en faisant travailler les élèves en autonomie	Utilisation de la salle informatique pour presque toutes les disciplines Utilisation de tablettes en SVT	Travail en groupes dans 3 à 4 disciplines au moins dans les classes de 5 ^{ème} (tablettes)

Objectif : L'accès à la culture au sens large

<i>Intitulé des indicateurs</i>	<i>Valeur initiale</i>	<i>Valeur cible</i>
Participation de chaque classe à au moins un événement culturel chaque année	Acquis	À continuer
(Re)mise en place d'ateliers (pause méridienne, fin d'après-midi...)	1 atelier en 2016-2017	3 ou 4 ateliers réguliers (enseignants et AED)

Lorsqu'il ne s'agit pas d'indicateurs existant aux niveaux national ou académique, leur mode de calcul doit être défini précisément.